



N° 1

FNPOS CGT

TOUS LES RIGHTS SONT RESERVED (si si)

COLLECTIF GPS

Prix : Pas cher

CoPil GPEC : UNE BRANCHE «CON» PÉTITIVE

Branche : réunies en Comité de Pilotage de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, les Organisations Syndicales ont lourdement pesé les enjeux.



28 mai, face à la délégation des Employeurs, les Organisations Syndicales ont eu droit à la rediffusion d'un spectacle dramatique, surjoué, aussi insipide que dangereux.

(Lire notre article P.2)

KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

TRANSPORTS

Trotte, trotte... la locomotive du petit train qui égrène tranquillement le personnel et réduit ses effectifs...

Le Groupe suit le chemin tracé par la branche.



AVENTURES

La galère de l'Alliance Professionnelle dans la creux de la vague : la gouvernance a perdu le cap, trop d'officiers pour le même bateau, les galériens sont au supplice de la planche...

PLUS BELLE LA VIE



20 mois après l'annonce des Employeurs de leur volonté de renégocier l'Annexe IV de la CCN, où en sommes-nous ?

(Voir notre tract sur le site Fédéral)

POLITIQUE



malakoff médéric humanis

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Elections des représentants du Personnel dans le nouveau groupe les 4, 5 et 6 juin.

PEOPLE



AG2R LA MONDIALE



Voilà ce qui arrive quand on veut jouer avec le feu des assurances : on se brûle ! Le divorce est annoncé, la procédure est en cours... une chance pour les salariés qu'il y ait un contrat de mariage...

NAISSANCES

22 mai, 12h00 : le petit www.orgasociaux.cgt.fr a vu le jour. L'enfant est déjà très dynamique.

28 mai, 21h00 : la petite page **CGT Groupes de Protection Sociale** est venue agrandir la famille. Elle est très prometteuse.

LES PARENTS DE CES DEUX ENFANTS ATTENDENT VOTRE VISITE

CoPil GPEC : UNE BRANCHE «CON» PETITIVE

2.500 CDI perdus depuis 2009, +246% d'emplois alternance et 74% de CDD sur la même période, la question était naïve mais tellement nécessaire : l'un ne compenserait-il pas l'autre?

Nous apprécions l'homme qui a tenté de nous répondre, du haut de son observatoire (celui des métiers, NDR), et qui voit lui aussi venir la catastrophe.

547 démissions, 296 ruptures conventionnelles, 200 licenciements ; M. Landais tente une explication : «les salariés préfèrent négocier leur départ plutôt que de démissionner [...]»

La CGT entend parler de projets personnels, d'évènements privés,... de tout, mais jamais de l'état moral qui aura amené la plupart à choisir de fuir

plutôt que de BIEN VIVRE son travail !

L'Association des Employeurs veut accompagner les jeunes en ouvrant ses portes aux stagiaires du collège, accompagner les changements dans la gestion de la Retraite Complémentaire, former les tuteurs, et même, certifier les Elus et mandatés ! «Nous nous opposons à l'intrusion des employeurs dans le parcours des élus et mandatés [...]» lance le représentant CGT de la Fédération des Personnels des Organismes Sociaux.

En effet, outre les formations internes dispensées par chaque Organisation Syndicale, ce sont, à la CGT, les syndiqués qui décident des mandats (lors des congrès, NDR) et les salariés qui votent pour leurs élus !

La CGT, accompagnée de FO et de la

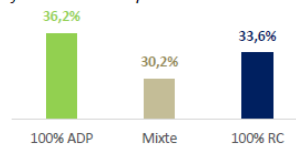
CFE-CGC, s'oppose à retirer aux mandatés toute latitude à représenter les salariés.

Un CoPil GPEC digne d'un spectacle de Guignol !!!

Effectifs en CDI 2009 – 2018 :



Effectifs en CDI 2018 par domaine d'activité :



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA BRANCHE : DECLARATION CGT

Ce bilan se contente d'une synthèse des accords et avenants signés dans l'ensemble des Groupes de Protection Sociale. Il ne fait aucun état des effets positifs pour les salariés, quel que soit le domaine.

Pour cause, en 2018 comme les autres années, la Branche Retraite, n'a produit que des accords-cadres à minima, peu attractifs. «La CGT regrette que ces accords d'entreprise ont été signés souvent à minima -ou par obligation du code du travail-, par les organisations syndicales, dans le seul espoir de ne pas trop pénaliser le quotidien des salariés».

La CGT, demande que la Branche joue pleinement son rôle d'animation et de négociation d'accord-cadre attractif et que l'association des employeurs assume son rôle et impulse de véritables avancées



sociales et progressistes envers les salariés, premiers garants de la bonne

santé de la Branche et de la pleine activité des groupes.

«Le Cafteur» : Nouvel informateur malhonnête qui ne dit que la vérité. Ce pseudo-journal s'impose par sa fraîcheur et la volonté des négociateurs du Collectif CGT des Groupes de Protection Sociale de vous parler librement. Usés des formes classiques d'information aux salariés, le Collectif a choisi de s'éloigner du «bout de papier» dont même le verso ne pouvait servir de brouillon.

(Merci de nous avoir lus)

